Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20251202-201125DELIB2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL DU 20 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Philippe DAULY, Maire.
Mme Madeleine ABBÉ, M. Yves BRUNET, Mme Anne-Claude MORIN, Adjoints.

M. Jean-Baptiste CORDON, M Franck JOSSET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Michel LEFEUVRE, M Michel OLÉRON, Mme Sabrina VOISIN, Mme Lydie RAMEZ, M Yann JOUAN, Conseillers Municipaux.

ÉTAIT ABSENTE : Mme Élise LEROY.

Secrétaire de séance : M Yann JOUAN.

Délibération 2 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE TOIT DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal a décidé la rénovation du toit de la salle polyvalente. Le montant prévisionnel des travaux serait de 150 000.00 € HT.

Monsieur le Maire propose de faire une demande de subvention DSIL ou DETR auprès de l'état qui doit être faite sur démarches simplifiées avant le 9 janvier 2026.

Les conseillers valident la proposition de demande de DSIL ou de DETR pour la rénovation du toit de la salle polyvalente et l'autorisent à signer les documents nécessaires.

Pour extrait conforme
Le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor

Secrétaire de séance
M Yann JOUAN

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 27 11 2025
Le Maire

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor